



HAL
open science

Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires dans l'espace urbain: des dynamiques résidentielles divergentes, entre séparatisme et mixité sous contrôle

Marco Oberti, Edmond Préteceille

► **To cite this version:**

Marco Oberti, Edmond Préteceille. Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires dans l'espace urbain: des dynamiques résidentielles divergentes, entre séparatisme et mixité sous contrôle. Cadres, classes moyennes: vers l'éclatement?, Armand Colin, coll. Recherches, pp.202-212, 2011. hal-00972722

HAL Id: hal-00972722

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00972722>

Submitted on 3 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MARCO OBERTI ET EDMOND PRÉTECEILLE
Sciences Po - Observatoire Sociologique du Changement
27, rue Saint-Guillaume
75337 Paris cedex 07
Tél. 01 45 49 54 60
Fax 01 45 49 54 86
marco.oberti@sciences-po.fr
<http://osc.sciences-po.fr/>

Projet de publication in :
Les classes moyennes en crise ?
Cadres et professions intermédiaires dans les dynamiques sociales
Paul Bouffartigue, Charles Gadéa et Sophie Pochic (Dir.)

Cadres supérieurs et professions intermédiaires dans l'espace urbain : des dynamiques résidentielles divergentes, entre séparatisme et mixité sous contrôle

Les paradigmes les plus couramment utilisés pour rendre compte de la distribution des catégories supérieures et moyennes-supérieures dans l'espace urbain ont tendance à écraser tant la diversité de ces catégories que la complexité de leurs modes d'inscription dans cet espace. Qu'il s'agisse de la thèse de la dualisation/polarisation (Sassen, 1991), de la gentrification/sécession (Donzelot, 1999, Jaillet, 1999), du « séparatisme social » généralisé (Maurin, 2004), voire de certaines formes de péri-urbanisation comme les lotissements plus ou moins fermés et sécurisés (Charmes 2005), l'accent est surtout mis sur la recherche de l'entre-soi, et/ou la mise à distance des catégories populaires. Ces thèses, assez différentes pourtant, ont en commun de tendre à englober sous le terme général de classes moyennes des catégories sociales ayant des situations assez diverses dans la division sociale du travail, et à leur attribuer des comportements urbains semblables. Or des approches plus attentives aux contextes locaux permettent de montrer que ces catégories, économiquement et hiérarchiquement différentes, le sont aussi dans leurs localisations résidentielles et dans leurs rapports aux autres composantes de la société. Si la recherche de l'entre-soi et de la mise à distance du monde populaire et immigré sont bien des moteurs importants de la ségrégation, ces préoccupations ne présentent pas le même degré de priorité ni d'intensité pour toutes les classes moyennes. Quelles sont alors les catégories pour lesquelles ces dimensions sont centrales, et quelles sont celles pour lesquelles elles le sont moins et qui s'accommodent, voire même valorisent, certaines situations de cohabitation résidentielle avec des catégories populaires ? Ces situations urbaines de mixité sociale de fait sont une modalité importante,

largement passée sous silence, de la structure sociospatiale. Plutôt que de postuler un même comportement urbain de repli sur l'entre-soi pour toutes les classes moyennes, il convient d'étudier les attitudes et comportements de ces différentes catégories, selon leurs trajectoires sociales, les différents contextes urbains qui émergent des processus de transformation en cours, et les modes de cohabitation qu'on peut y observer.

Le trompe-l'œil de la ségrégation

La représentation dominante de la ségrégation est marquée par deux caractéristiques qui contribuent à une vision tronquée et réductrice de son évolution. La première résulte de l'hégémonie de la production anglo-saxonne qui a conduit à importer de façon parfois trop directe des modèles qui s'appliquaient avant tout aux villes états-uniennes.

La thèse de la ville globale et duale d'une part, et celle sur la gentrification d'autre part, constituent deux exemples emblématiques de cette tendance. L'insistance sur la dualisation et la polarisation aux deux extrêmes a conduit à accorder moins d'importance à des recompositions urbaines impliquant davantage les catégories et les espaces intermédiaires. De la même manière, la conception anglo-saxonne de la gentrification a conduit à privilégier les formes les plus élitistes et les plus visibles (économiquement et culturellement) de (re)conquête d'espaces populaires centraux, en négligeant d'autres formes moins centrales et socialement moins sélectives de localisation des classes moyennes.

La seconde caractéristique renvoie à la forme la plus médiatisée et la plus sensationnaliste de la ségrégation en France, celle des catégories populaires et immigrées les plus précaires dans les cités HLM des banlieues. Le terme même de ségrégation est ainsi couramment associé à la situation des cités les plus dégradées et les plus stigmatisées, au cœur de la politique de la ville depuis les années 1980. Or l'étude systématique de la métropole parisienne (Préteceille, 2003, 2006) montre que la ségrégation la plus forte concerne les catégories supérieures, les espaces les plus favorisés étant les plus spécifiques et exclusifs. Bien évidemment, l'ensemble des « problèmes sociaux » (chômage, délinquance, échec scolaire, etc.) associés aux « quartiers en difficulté » expliquent la plus forte visibilité urbaine et politique de la ségrégation des catégories populaires. Mais le regard exclusif sur ces quartiers tend à y chercher la cause de cette ségrégation et des problèmes auxquels elle est associée, alors que la plus forte ségrégation des catégories les plus favorisées est un élément fortement structurant de la hiérarchisation sociale des espaces urbains, dont la relégation des plus pauvres dans les quartiers les plus en difficultés est une des conséquences majeures.

L'effet superposé de ces deux caractéristiques contribue à entretenir ce trompe-l'œil, en sous-estimant trois éléments marquants de la structure urbaine des grandes villes françaises :

- l'intensité de l'auto-ségrégation des classes supérieures ;
- l'importance territoriale et sociale et la diversité des espaces socialement mixtes ;
- la diversité des profils et des situations au sein des quartiers populaires, et plus largement la dispersion territoriale des catégories populaires et immigrées.

Si le contraste qui reste le plus structurant est celui qui oppose les espaces des classes supérieures à ceux des catégories ouvrières et populaires, la majorité de la population réside dans des espaces mélangés, en particulier dans la métropole parisienne, et la majorité des ouvriers ne résident pas dans des quartiers typiquement ouvriers.

Des catégories supérieures du privé de plus en plus séparées

Les travaux quantitatifs sur la ségrégation en Ile-de-France menés sur le moyen terme (Préteceille, 2000, 2003) permettent de bien distinguer les évolutions parmi les classes moyennes et supérieures.

La tendance la plus significative pour les catégories supérieures est l'intensification de la ségrégation de celles du secteur privé. Si, traditionnellement, les catégories les plus ségréguées sont les chefs d'entreprise et les professions libérales, les cadres d'entreprise (CS37 et 38) sont les deux seules catégories dont la ségrégation augmente au cours des années 1990 en même temps que leurs effectifs progressent.

Cette ségrégation accentuée se traduit par le fait que les espaces de statut social supérieur sont de plus en plus exclusifs, avec un poids croissant des cadres d'entreprise, alors que la présence de ces mêmes catégories supérieures du privé a encore décliné et est devenue marginale dans une bonne moitié des espaces populaires et ouvriers. Pour ces catégories supérieures, on peut considérer qu'il s'agit d'un renforcement de l'auto-ségrégation, qui est à la fois la recherche de l'entre-soi et la mise à distance des milieux populaires. Très significativement, l'indice de dissimilarité a fortement augmenté entre les cadres d'entreprise et les catégories populaires, ouvriers et employés, et de façon notable avec les professions intermédiaires (Oberti et Préteceille, 2003) : les cadres d'entreprise se sont encore rapprochés spatialement de leurs semblables et des chefs d'entreprises et des professions libérales, et se sont éloignés de toutes les autres catégories, populaires et moyennes.

La vision duale et polarisée de la métropole donne cependant une vision trop homogène des quartiers des classes supérieures à fort capital économique. À l'échelle de la métropole francilienne, des contrastes urbains et sociologiques notables, quoique de second ordre par

rapport à l'opposition avec les quartiers populaires, différencient les espaces de type supérieur. On note que les chefs d'entreprises et professions libérales résident plus fréquemment dans les beaux quartiers centraux, alors que les cadres d'entreprise et surtout les ingénieurs sont plus nombreux dans les banlieues résidentielles huppées. Versailles, Le Vésinet, Neuilly-sur-Seine, Sceaux, Le Raincy, Enghien-les-Bains, Vincennes accueillent des classes supérieures qui se différencient sur le plan de leur ancrage territorial, du patrimoine, du tissu urbain, de leurs pratiques locales, etc. Elles se distinguent aussi d'autres communes moins « bourgeoises » au sens traditionnel du terme, voire anciennement populaires pour certaines, et devenues plus récemment des lieux privilégiés d'installation de cadres supérieurs du privé, comme Levallois-Perret, Courbevoie, Rueil-Malmaison. Ces communes se caractérisent par un urbanisme récent haut de gamme qui s'adresse surtout à des cadres supérieurs à haut niveau de revenu et efface délibérément toutes les traces du passé industriel et ouvrier (Cousin, 2008). Reposant sur un urbanisme résidentiel protégé et protecteur (immeubles difficilement accessibles et sécurisés), ces espaces apparaissent beaucoup plus homogènes que les anciens quartiers populaires investis par d'autres franges des classes supérieures ou moyennes, et se caractérisent par une sociabilité locale marquée par des formes nettement plus privatisées de la vie urbaine. On retrouve des contrastes tout aussi marquants entre les arrondissements parisiens les plus sélectifs, par exemple entre le XVI^e où prédominent plus nettement les chefs d'entreprise et les cadres du secteur privé, et le VI^e ou VII^e où la proportion des hauts fonctionnaires et catégories supérieures intellectuelles est plus forte (Pinçon-Charlot 1992, 2007, Préteceille 2003).

Les autres catégories supérieures, qui sont soit des catégories très liées au secteur public (CS33, cadres de la fonction publique, et CS34, professeurs et professions littéraires et scientifiques), soit des professions de l'information, des arts et du spectacle (CS35), ont vu leur niveau de ségrégation diminuer. Elles se sont rapprochées spatialement des professions intermédiaires, ainsi que, modérément, des employés, et se sont légèrement éloignées seulement des ouvriers. Une évolution divergente donc de celle des cadres d'entreprise, avec une baisse de la ségrégation pour des catégories qui, dans une forte proportion, sont moyennes par le niveau de revenu et le statut social, bien qu'étant supérieures par le niveau de diplôme, du fait de l'évolution moins favorable des rémunérations dans le secteur public (CS33, CS34,) ou du fort taux d'emplois précaires (CS35).

Quant aux espaces urbains privilégiés par ces catégories supérieures plus moyennes, ils ne se recoupent que partiellement avec ceux des cadres d'entreprise. Cela produit des contrastes déjà évoqués entre arrondissements parisiens, mais aussi entre quartiers de différentes

banlieues dont certains sont caractérisées par une présence plus forte des catégories supérieures du privé ou du public respectivement (Préteceille, 2003)

Le cas des professions de l'information, des arts et du spectacle est un peu différent puisqu'il s'agit essentiellement de salariés du privé. Leur localisation spatiale est cependant elle aussi assez différente de celle des cadres d'entreprises. Si leur niveau de ségrégation, bien qu'en baisse, reste élevé, ces catégories sont très présentes dans des espaces centraux mêlant catégories supérieures à fortes ressources culturelles et catégories populaires et immigrés, comme dans divers quartiers du nord-est parisien, et plus récemment de communes de la proche banlieue nord-est (Montreuil ou Saint-Denis). S'il y a bien recherche d'un entre-soi, culturel et professionnel, celui-ci ne se construit cependant pas par la mise à l'écart des catégories populaires, dont la proximité peut au contraire être recherchée et valorisée culturellement.

Ces résultats sont particulièrement importants, puisqu'il s'agit des catégories généralement considérées comme les protagonistes majeurs de l'aggravation à terme de la ségrégation. Elles sont effectivement parties prenantes des processus de gentrification, mais accroissent ou maintiennent de la mixité sociale (Préteceille, 2007), contrairement à la gentrification dominée par les cadres d'entreprise qui élimine rapidement les catégories populaires, particulièrement dans le modèle de la « *new-build gentrification* ».

Les classes moyennes les plus inscrites dans la mixité résidentielle

Alors que les pratiques résidentielles les plus sélectives contribuant à la ségrégation concernent principalement les classes supérieures du privé, les classes moyennes sont au cœur du discours politique et sociologique sur ce thème. Qu'il s'agisse du choix du lieu de résidence ou de l'école, les classes moyennes sont souvent présentées comme les principaux protagonistes aussi bien de la disqualification d'espaces populaires que de leurs établissements scolaires qu'elles chercheraient à éviter.

Les données disponibles (Préteceille, 2003, Oberti et Préteceille, 2003) révèlent pourtant des évolutions là encore assez distinctes du modèle convenu. Tout d'abord, les professions intermédiaires, que l'on peut considérer comme le cœur de la vaste constellation des classes moyennes, ont, avec les employés, les indices de ségrégation les plus faibles. Autrement dit, ce groupe de catégories est celui dont la situation résidentielle est la plus mélangée avec toutes les autres. Ces professions intermédiaires se sont éloignées des catégories supérieures des entreprises, et se sont rapprochées à l'inverse des cadres de la fonction publique, des professeurs et professions littéraires et scientifiques, ainsi que des employés.

Paradoxe surprenant donc de voir le groupe de catégories sociales objectivement le plus mélangé résidentiellement avec les autres, dont les catégories populaires, placé au cœur du débat sur la ségrégation urbaine et désigné comme principal acteur du renforcement supposé de cette ségrégation.

Ce paradoxe tient sans doute à la focalisation du débat sur les quartiers les plus pauvres et les plus stigmatisés. Il est un fait que, dans la partie de ces quartiers où se sont accrus fortement le chômage et la précarité, la présence des classes moyennes ayant un emploi stable a diminué. Mais incriminer les classes moyennes est un effet du trompe-l'œil ; on ne voit que le départ des classes moyennes parce que les classes supérieures étaient déjà presque complètement absentes, déjà parties ou jamais venues dans ces quartiers. Et d'ailleurs, ce ne sont pas seulement les classes moyennes dont la présence se réduit dans ces quartiers où la polarisation s'accroît vers la pauvreté, cela concerne tous les types d'actifs ayant un emploi stable, y compris employés et ouvriers.

Si, à l'inverse de cette lecture erronée, la ségrégation générale des classes moyennes-moyennes est faible et si leur distance spatiale avec les catégories populaires a diminué, c'est que ces classes moyennes-moyennes sont présentes dans différentes configurations urbaines dont le poids et les évolutions sont complètement sous-estimés, en particulier les espaces moyens-mélangés.

La diversité des situations urbaines des classes moyennes

L'analyse de la structure sociospatiale de la métropole parisienne et de son évolution entre 1990 et 1999 a permis de mettre en évidence trois grands types de quartiers, supérieurs (S), moyens-mélangés (M) et populaires-ouvriers (O), et quatre grands types d'évolutions, croissance des catégories supérieures (ΔS), croissance des catégories moyennes (ΔM), résistance des ouvriers (ΔO) et croissance des précaires et chômeurs (ΔC)¹

Le tableau ci-dessous donne les variations d'effectif dans les neuf principaux types de quartiers définis par le croisement entre structure et évolution, et cela pour trois groupes de catégories : supérieures (CS23, 31, 37, 38), moyennes (CS33, 34, 35, CS42 à 46), et populaires (employés CS5x, ouvriers CS6x, plus les techniciens, CS47 et les contremaîtres, CS48, plus proches spatialement des ouvriers).

¹ On n'indique ici que les intitulés très résumés, les types d'évolutions étant plus complexes. Pour une présentation détaillée, cf. Prêteceille, 2003, ch.IV.

Tableau 1 : Variation des effectifs des trois grands groupes sociaux selon les évolutions des types de quartiers de la métropole parisienne entre 1990 et 1999.

Var.90-99\Types et évol.	Sup	MΔS	MΔ M	MΔ O	MΔ C	OΔS	OΔM	OΔO	OΔC	#N/A	Total
Catégories supérieures	1060	3324		-		3230					
	9	3	2257	4747	-558	1	1872	-7004	-10735	649	3584
Catégories moyennes		2483	1268			3984					
	5689	0	3	5904	1870	7	42616	17412	1025	8500	160376
Catégories populaires											
	2197	3614	-			2954					
	0	6	9988	-42	1623	8	-23955	1137	-58106	4571	-172424

Les catégories moyennes ont progressé partout sauf dans les deux cas extrêmes, les espaces supérieurs d'un côté, et les espaces populaires ouvriers marqués par la forte croissance du chômage et de la précarité de l'autre (le tableau montre une légère progression, mais elle est uniquement due à celle des précaires et chômeurs de ces catégories, les actifs ayant un emploi stable reculent nettement).

Dans les autres espaces qui étaient populaires-ouvriers en 1990, et qui ont connu l'un des trois autres types d'évolution, les catégories moyennes ont nettement progressé. Ces espaces constituaient près des deux tiers des quartiers populaires-ouvriers de 1990, regroupaient 32% des catégories moyennes, et 62% de la croissance de celles-ci entre 1990 et 1999 y a pris place. Dans ces quartiers, dont une partie est ainsi reclassée dans les types moyens-mélangés en 1999, la mixité sociale a donc nettement progressé.

Cette progression, sauf pour une petite minorité de quartiers, ne correspond pas non plus au paradigme anglo-saxon de la gentrification, transformation urbaine et sociologique de quartiers centraux originellement populaires rapidement « conquis » par des classes moyennes-supérieures à fort capital culturel (Préteceille, 2007). Dans ce modèle, la mixité urbaine est d'abord valorisée comme « exotique » puis se dégrade avec la sélectivité résidentielle et économique croissante jouant contre le maintien des couches populaires.

Si ces processus ont effectivement caractérisé un certain nombre de quartiers de Paris intra-muros, les transformations d'une partie de la proche banlieue ne relèvent pas nécessairement des mêmes logiques et s'inscrivent dans des localités marquées par des histoires urbaines et politiques spécifiques. Le coût de l'immobilier dans Paris se traduit par un déplacement vers la proche banlieue d'une partie des classes moyennes, entre autres celles désirant accéder à la propriété et ayant des enfants, mais souhaitant maintenir un mode vie urbain. Des communes de l'ancienne « banlieue rouge » ont ainsi connu une arrivée significative de classes moyennes pas nécessairement attirées par des communes plus favorisées, qui leur étaient

aussi plus difficilement accessibles sur le plan économique. Arrivée qui ne s'est pas traduite par un mouvement aussi rapide de gentrification que celui observé dans certains quartiers plus centraux, et ne concerne pas de façon aussi restrictive des catégories très fortement dotées en capital culturel. L'ancrage local et politique des catégories populaires s'y est davantage maintenu et se traduit par des contextes locaux caractérisés par la diversité socio-résidentielle et une gestion politique locale prenant davantage en compte les classes populaires.

Cela n'exclut pas pour autant des différences de profils parmi les nouveaux arrivants selon la localisation des communes et des quartiers. Ainsi, les quartiers anciens de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et de Nanterre (Hauts-de-Seine) n'ont pas attiré exactement les mêmes classes moyennes. Plutôt liées au monde des arts, du spectacle, de l'information et de la communication à Montreuil, ces catégories sont davantage liées au secteur privé et aux cadres de la fonction publique à Nanterre. Dans ce dernier cas, la proximité de la Défense et d'un bassin d'emploi tourné vers le tertiaire et le commerce pèse sur le profil des nouveaux arrivants, confrontés par ailleurs à la sélectivité résidentielle croissante des communes environnantes. Malakoff accueille de son côté davantage de classes moyennes du secteur public, qui contribuent à diversifier des quartiers originellement plus populaires que ceux de Montrouge.

L'autre grand type de quartier dans lequel les classes moyennes progressent, mais moins fortement, est constitué par les types « moyens-mélangés », qui étaient déjà en 1990 des espaces où toutes les catégories étaient présentes, les classes moyennes étant légèrement surreprésentées, les classes populaires à peine sous-représentées, et les catégories supérieures modérément sous-représentées. La progression modérée des classes moyennes et le léger recul des classes populaires fait glisser ces quartiers vers des statuts un peu supérieurs, mais sans y réduire notablement la mixité sociale dans près de 60% d'entre eux. Dans ces espaces, la plupart des habitants valorisent leur quartier, en le différenciant nettement de ceux très populaires et homogènes associés aux cités HLM et aux désordres, mais aussi des quartiers plus bourgeois qu'ils présentent plutôt comme « froids » et « peu conviviaux » (Oberti et Préteceille, 2004, 2005). Ces classes moyennes, dont beaucoup sont issues des classes populaires, gardent un lien affectif positif à leurs origines sociales. C'est le sentiment de vivre dans un quartier « normal », à l'image qu'ils se font de la société française et de sa diversité, qui domine. Lorsqu'un sentiment de ségrégation s'installe, celle-ci est perçue comme une remise en cause de cet équilibre, des comportements de fuite ou de protection peuvent voir le jour, en particulier dans le domaine scolaire. Ces groupes craignent et refusent bien plus la

ségrégation, perçue comme un facteur propice au déclassement et à la fragilisation d'un ordre social et urbain local, que la mixité.

Un dernier cas de figure est constitué par la grosse minorité de quartiers qui étaient moyens-mélangés en 1990, où la progression plus forte des catégories moyennes et la forte progression des catégories supérieures entre 1990 et 1999 les a fait évoluer vers voire basculer dans les espaces supérieurs, en y réduisant notablement la mixité sociale, la présence des catégories populaires devenant nettement plus faible. Dans ces espaces, les classes moyennes deviennent dominées économiquement et peu à peu culturellement et politiquement par les classes supérieures. Des communes comme Rueil-Malmaison, Levallois-Perret, Courbevoie se sont ainsi de plus en plus spécialisées dans l'accueil de ces catégories moyennes-supérieures et privilégient un habitat, des politiques locales, des équipements et des aménagements urbains en direction de ces populations. Les prix de l'immobilier, le type de tissu urbain et de commerces de proximité rendent ces espaces de moins en moins accessibles aux catégories populaires. Une partie de ces quartiers correspondent à ce que Bruno Cousin (2008) a appelé « quartiers de refondation ».

La question scolaire

S'agissant de catégories dont la position et la reproduction sociales reposent pour une large part sur la détention de titres scolaires supérieurs, la question de l'accès aux ressources éducatives est cruciale. Or plusieurs études ont montré la forte corrélation entre le profil social d'une commune, d'un quartier ou d'un arrondissement et son profil scolaire. De plus, la carte scolaire, en déterminant l'affectation de l'élève dans un établissement public en fonction du lieu de résidence de ses parents, a largement contribué à renforcer ce lien. Ainsi, les catégories supérieures ont un double avantage, puisque l'offre scolaire publique est plus diversifiée et plus attractive dans les communes les plus favorisées, qui sont aussi celles qui accueillent le plus d'établissements privés et parmi eux les plus réputés et les plus sélectifs.

À l'autre extrémité, les communes les plus populaires dont les collèges publics sont les plus stigmatisés sont aussi celles qui ne possèdent pas ou peu de collèges privés.. Cette superposition des deux types d'offre, publique et privée, renforce les déséquilibres entre les communes, au profit des plus bourgeoises. Ce processus est d'autant plus fort que l'enseignement privé est engagé dans une véritable concurrence avec les établissements publics les plus réputés pour accueillir les meilleurs élèves. Cette compétition renforce la tendance des établissements publics situés dans les communes favorisées à rester attractifs en développant les filières et les options d'excellence.

Mieux dotées scolairement dans les espaces résidentiels où elles sont le plus représentées, les catégories supérieures sont pourtant celles qui se plient le moins à la contrainte de la carte scolaire. Non seulement elles ont davantage recours à l'enseignement privé, mais même dans les communes peu populaires, elles sont les moins prisonnières du cadre communal pour la scolarisation de leurs enfants. Dans plusieurs communes de la banlieue ouest de Paris, plus de la moitié des collégiens issus des catégories supérieures fréquentent un collège en dehors de leur commune de résidence. .

L'évitement du collège public du secteur ne se limite donc pas aux seules classes moyennes et supérieures vivant dans des quartiers à forte présence de classes populaires. Les classes supérieures de certaines communes favorisées situent leur stratégie scolaire à des échelles qui dépassent largement le cadre municipal dès le niveau du collège, même si le contexte scolaire local apparaît plutôt favorable. Le choix du collège pour ces catégories ne se fait donc pas uniquement sur une appréciation du public susceptible de le fréquenter mais aussi en fonction d'une appréciation très fine de la hiérarchie des performances des établissements. Même lorsque la scolarisation hors commune est faible, des stratégies locales subtiles peuvent être également interprétées comme autant de stratégies d'évitement d'un établissement, ou surtout d'accès à un autre établissement mieux « coté ». Toute la difficulté consiste alors à évaluer ce qui relève d'une volonté de distanciation des classes populaires et immigrées et ce qui procède d'une logique instrumentale, rationnelle et utilitariste de quête des meilleures performances scolaires, tant les deux dimensions semblent imbriquées. La ségrégation scolaire n'est donc pas le simple reflet de la ségrégation urbaine, mais elle est renforcée par la sélectivité des « choix scolaires » des classes supérieures.

Les classes moyennes (au sens des professions intermédiaires) ont beaucoup moins recours à la scolarisation hors secteur. Cependant, dans un contexte plus général de peur du déclassement et de forte différenciation sociale, ethnique et scolaire des établissements, leurs comportements tendent à devenir plus sélectifs et stratégiques. Comparativement à l'espace résidentiel, l'espace scolaire est l'objet d'une plus grande vigilance. Une perception accrue de la ségrégation, des désordres ou des violences scolaires peut très vite se traduire par un évitement des établissements locaux. La conscience aiguë d'une compétition scolaire renforcée pour l'obtention des meilleurs titres se traduit par une crispation croissante quant à l'environnement scolaire.

Face aux limites de la carte scolaire, le gouvernement de N. Sarkozy a décidé d'en assouplir l'application dans un premier temps (rentrée 2007), puis de la supprimer à moyen terme. L'objectif affiché est de ne plus limiter le choix de l'établissement au secteur strictement

résidentiel, et de permettre ainsi l'accès aux établissements plus attractifs aux enfants des quartiers populaires. Grâce à une possibilité de mobilité plus importante, ces élèves sont censés ne plus se limiter à leur collège de secteur, et rejoindre plus facilement d'autres établissements plus favorisés. Les données actuellement accessibles ne permettent pas d'évaluer précisément l'impact de cette réforme. Quelques données localisées mettent cependant en évidence que certains collèges parmi les plus défavorisés ont vu encore augmenter la part des élèves de milieu populaire; alors même que la part des élèves d'origine favorisée et très favorisée dans des collèges qui en accueillaient déjà une part très significative a augmenté..

Soulignons donc ces deux résultats majeurs. D'une part, la sélectivité sociale des pratiques et des choix résidentiels des classes supérieures est accompagnée d'une sélectivité sociale (et ethnique) des lieux de scolarisation encore plus forte que celle des classes moyennes. D'autre part, l'acceptation ou la valorisation par les classes moyennes de la co-présence avec les classes populaires et les immigrés dans les espaces résidentiels caractérisés par la diversité sociale se trouve affaiblie lorsqu'il s'agit de l'espace scolaire (Oberti, 2007 ; Van Zanten, 2009).

Conclusion

Les éléments présentés dans ce chapitre plaident donc pour une lecture détaillée, distinguant tant les différentes catégories de cadres et de classes moyennes que les différents types d'espaces urbains, les évolutions de la position de ces catégories dans la ville et leurs conséquences du point de vue de leurs relations avec les autres groupes sociaux.

Les professions intermédiaires sont le plus souvent négligées par les sciences sociales, voire considérées comme résiduelles, selon la thèse de la dualisation, ou assimilées aux cadres, comme dans de nombreux travaux sur la gentrification ou sur l'évitement scolaire. Or, qu'il s'agisse de leur position socio-résidentielle ou de leurs comportements scolaires, elles se distinguent nettement des composantes supérieures des classes moyennes, dont les cadres d'entreprise. Elles sont en effet parmi les catégories sociales les plus mélangées avec les autres, les plus présentes dans les différents types d'espaces, et elles ne se sont pas éloignées des catégories populaires, au cours des années 1990, sauf pour les professions intermédiaires des entreprises, et sauf dans un petit nombre de quartiers, les cités les plus dégradées et stigmatisées), où le chômage et la précarité ont le plus progressé. Cette proximité résidentielle maintenue dans l'ensemble, et souvent valorisée, avec les catégories populaires,

s'accompagne cependant d'une vigilance quant aux effets de la cohabitation scolaire sur la qualité de la scolarité des enfants.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures se distinguent des professions intermédiaires en ce qu'elles sont fortement ségréguées. Cependant, leur propension à renforcer un entre-soi résidentiel, ou au contraire à valoriser la cohabitation avec d'autres groupes sociaux varie de façon significative selon qu'il s'agisse plutôt des cadres d'entreprise et des professions libérales, ou bien des cadres de la fonction publique et des professeurs et professions littéraires et scientifiques. De même, les formes urbaines privilégiées par ces différents groupes se distinguent assez nettement et renvoient à des conceptions contrastées de la vie urbaine et de l'ancrage local. En fonction également de leur propre trajectoire sociale, leur rapport au monde social et aux espaces populaires est susceptible de varier.

Les évolutions en cours indiquent une sélectivité résidentielle croissante des catégories supérieures liées au secteur privé, qui s'accompagne d'une sélectivité scolaire encore plus marquée. A cet égard, on peut se demander si les distinctions utilisées ici sont suffisamment précises. Le monde des cadres d'entreprise, qu'il s'agisse des cadres administratifs et commerciaux ou des ingénieurs et cadres techniques, est un monde de plus en plus hétérogène, par ses types de diplômes, d'activité professionnelle, de responsabilité hiérarchique, de niveau de rémunération ; et aussi par les trajectoires de mobilité sociale - reproduction des classes moyennes, mobilité ascendante issue de milieux populaires, mobilité descendante à partir des classes supérieures. Ces différences, non perceptibles avec les variables disponibles dans le recensement, peuvent-elles être au principe de différences de comportements urbains internes au groupe, que nous ne pouvons qu'enregistrer sans les expliquer – par exemple, à catégorie sociale identique, entre localisation résidentielle dans les beaux quartiers plutôt centraux, ou dans des copropriétés ou lotissements plutôt périphériques ? La proximité des lieux de travail peut jouer – entre ingénieurs plus banlieusards et professions libérales plus centrales – mais n'explique sans doute pas tout.

Une autre question doit être posée quant à la portée de nos résultats, appuyés pour l'essentiel sur des travaux portant sur la métropole parisienne. Dans quelle mesure les structures et tendances mises en évidence sont-elles spécifiques aux grandes métropoles, ou au contraire généralisables à l'ensemble des villes, y compris petites et moyennes ? Un effet indirect de l'hégémonie intellectuelle des thèses sur les villes globales et la dualisation sociale et spatiale a été de focaliser la plupart des études urbaines renvoyant à la ségrégation et aux modes de cohabitation entre groupes sociaux sur les grandes métropoles, au détriment de la connaissance des situations et évolutions dans les villes moyennes et petites. Certes, pour

ceux qui s'intéressent aux catégories supérieures, leur forte concentration dans les plus grands centres urbains justifie dans une certaine mesure cette priorité, mais elle a insidieusement contribué à établir comme paradigme dominant des positions et des pratiques sociales et spatiales essentiellement repérées et analysées dans les grandes métropoles et leurs banlieues. Or, sur la question des cadres et des classes moyennes, des travaux précédents menés dans les années 1980 (programme OCS, 1982 ; Bidou, 1984) avaient mis en évidence leur rôle spécifique à l'échelle locale, concernant tout autant les aspects politiques (pouvoir, identité, militantisme, etc.) que la sociabilité et le rapport à la localité. Les catégories moyennes-moyennes, et les professions intermédiaires du secteur public plus particulièrement, y apparaissaient comme des nouveaux acteurs locaux importants ; alors que les discours actuels, inspirés des thèses sur les villes globales, valorisent plus la présence des cadres supérieurs d'entreprise, qui seraient pour certains les nouveaux moteurs du développement économique local – d'où le succès mondial des thèses de R. Florida sur la « creative class » et les « creative cities » (Florida, 2003, 2004). Mais on peut se demander si cet effet de mode intellectuelle ne masque pas des différences majeures de structure sociale et de situation urbaine des classes moyennes.

Un autre aspect de cette question tient à l'idée, répandue mais rarement vérifiée, selon laquelle la ségrégation sociale et ethnique serait nettement plus prononcée dans les métropoles, les villes moyennes étant au contraire des sociétés plus équilibrées et harmonieuses. Pourtant, les villes moyennes sont elles-mêmes contrastées selon leur modèle de développement économique et leurs structures sociales (Julien, 1996 ; Oberti, 1997). Les premières analyses comparatives que nous avons pu esquisser montrent que l'opposition entre classes supérieures et classes populaires-ouvrières, particulièrement structurante dans le cas parisien, le serait un peu moins dans celui des villes moyennes. Cela tient sans doute pour une part aux poids respectifs des catégories se situant aux deux extrêmes de l'échelle sociale, mais aussi pour les classes supérieures parisiennes aux caractéristiques très « supérieures » de leurs revenus, qualifications, positions hiérarchiques. Par ailleurs, on observe dans les villes moyennes une ségrégation plus forte des cadres de la fonction publique et des professions de l'information, des arts et du spectacle, mais aussi des professions intermédiaires de la fonction publique, ce qui peut résulter pour une part de situations immobilières moins tendues permettant à ces catégories d'accéder à des espaces urbains et des types de logements auxquels il serait plus difficile d'accéder dans les métropoles. Mais cela contribue sans doute à creuser les distances sociales et spatiales avec des catégories populaires dont les niveaux de revenu demeurent particulièrement bas. L'expérience de la relégation sociale, spatiale et

ethno- raciale tendrait même à être plus prononcée encore dans certaines villes moyennes (Lapeyronnie, 2009).

L'analyse sociologique des classes moyennes devra donc à la fois affiner les catégories utilisées, et diversifier les terrains urbains dans lesquels on les observe.

Références bibliographiques

Bidou, C., *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF, 1984.

Cahiers de l'Observation du changement social, 1982, Paris, CNRS, XVIII volumes.

Charmes E., *Le périurbain face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Cousin B., *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et Milan : contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux dynamiques d'auto-ségrégation*, Thèse de doctorat en sociologie, Sciences Po Paris, décembre 2008.

Donzelot J., « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, 258, 1999, p. 87-114.

Donzelot J., « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, 303, 2004, p. 14-39.

Donzelot J., *Quand la ville se défait*, Paris, Le Seuil, 2005.

Felouzis G., « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences » *Revue française de sociologie*, 44 (3), 2003, p. 413-447.

Florida R., *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books, 2003.

Florida R., *Cities and the Creative Class*, Routledge, 2004.

Jaillet M.-C., « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », *Esprit*, 258, 1999, p. 145-167.

Julien P., Spécificités des grandes villes de province, *Économie et Statistique*, 1996, Volume 294, N° 294-295, p. 137-152.

Lapeyronnie D., *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Editions Robert Laffont, 2008.

Maurin É., *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Le Seuil, 2004.

Mollenkopf J. H. et Castells M. (dir.), 1991, *Dual City. Restructuring New York*. New York, Russell Sage Foundation.

Oberti M. et Préteceille E., « Les classes moyennes dans la ségrégation sociale : le cas de la métropole parisienne », Paris, OSC (CNRS-FNSP), Rapport intermédiaire DIV / PUCA, 2003.

Oberti M. et Préteceille E., « Les classes moyennes et la ségrégation urbaine », *Éducation et sociétés*, n° 14, p. 135-153, 2004.

- Oberti M. et Préteceille E., (avec la collaboration de Clémenton M.) « Les classes moyennes dans leurs quartiers : mise en relation des approches quantitatives et qualitatives », Paris, OSC (CNRS-FNSP), 2^e Rapport intermédiaire DIV / PUCA, 2005.
- Oberti M., *L'école dans la ville. Ségrégation - mixité - carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po, collection *Académique*, Domaine *Sociétés en mouvement*, 2007.
- Pinçon-Charlot M. et M., *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Paris, Payot, 1992.
- Pinçon-Charlot M. et M., *Les ghettos du gotha*, Paris Seuil, 2007.
- Préteceille E., *Division sociale et services urbains. Volume I: Inégalités et contrastes sociaux en Ile-de-France*, Paris : CSU, 2000.
- Préteceille E., La division sociale de l'espace francilien, Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformation de l'espace résidentiel 1990-99, Paris, OSC, 2003. (<http://osc.sciences-po.fr/equipe/popup/DivSocIdF99.pdf>)
- Préteceille E., « La ségrégation a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, 62, 2006, p. 69-91.
- Préteceille E., « Is gentrification a useful paradigm to analyse social changes in the Paris metropolis? », *Environment and Planning*, vol. 39, n° 1, 2007, p. 10-31.
- Sassen S., *The global city. New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 1991.
- Smith N., Williams P. (dir.), *Gentrification of the city*. London, Allen and Unwin, 1986
- van Zanten A., *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.
- van Zanten A., *Choisir son école*, PUF, Paris, 2009.